

Apprendre à utiliser les TIC dans la vie de tous les jours

Programme ordinateur de Je Passe Partout
Visitez notre blogue : <http://blog.enseignons.be/ordinateur/>



Document produit dans le cadre d'un programme de subvention du ministère des Services gouvernementaux du Québec: *Appui au passage à la société de l'information*

Juin 2009

TABLE DES MATIÈRES

1. NAVIGUER SUR LE WEB.....	1
1.1 PRÉSENTATION D'INTERNET EXPLORER	1
1.1.1 <i>Modifier la page d'accueil d'Internet Explorer.....</i>	3
1.1.2 <i>Mettre un site dans les favoris.....</i>	4
1.1.3 <i>La fonction rechercher sur la page.....</i>	5
1.2 EXPLORER DES SITES WEB.....	6
1.2.1 <i>Le portail du gouvernement du Québec.....</i>	6
1.2.2 <i>Quelques sites pratiques à découvrir!.....</i>	7
2. UNE NAVIGATION SÉCURITAIRE ET RESPONSABLE.....	9
2.1 SÉCURISER VOTRE ORDINATEUR DE FAÇON ADÉQUATE AFIN DE PROTÉGER LES DONNÉES QU'IL CONTIENT	9
2.1.1 <i>Nettoyage du navigateur Internet Explorer.....</i>	9
2.1.2 <i>Installer l'antivirus AVAST gratuitement.....</i>	10
2.1.3 <i>Installer un pare-feu.....</i>	11
2.2 ADOPTER UN COMPORTEMENT SÉCURITAIRE SUR INTERNET	12
2.2.1 <i>Faire des transactions en ligne.....</i>	12
2.3 LES DIFFÉRENTS OUTILS TECHNOLOGIQUES POUR CONTRÔLER L'ACCÈS À INTERNET	14
2.3.1 <i>Logiciels de contrôle parental.....</i>	14
2.3.2 <i>Navigateurs avec filtre de contrôle parental.....</i>	15
LEXIQUE.....	16



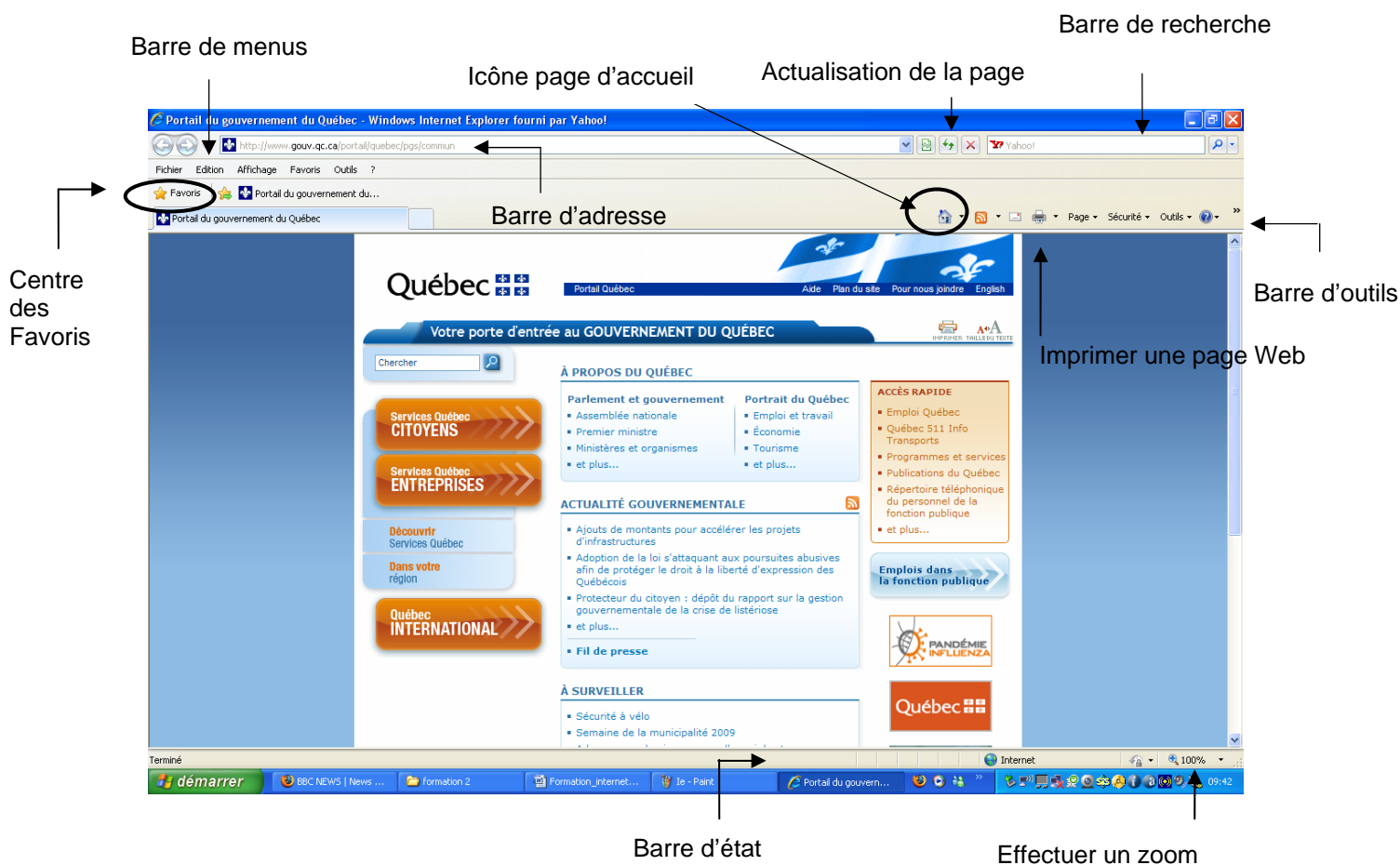
1. NAVIGUER SUR LE WEB

Internet est un réseau qui relie des millions d'ordinateurs à travers le monde. Pour y avoir accès, il faut un ordinateur et un fournisseur d'accès à Internet. Un fournisseur d'accès à Internet est une entreprise qui offre une connexion au réseau Internet, moyennant des frais d'abonnement mensuels (ex. Bell, Vidéotron, etc.). Pour naviguer sur Internet, il faut également un navigateur. Internet Explorer est le navigateur le plus utilisé par les internautes.

Pour démarrer Internet Explorer, cliquez  sur l'icône qui se trouve sur le bureau (ou dans le menu démarrer).

1.1 Présentation d'Internet Explorer

La page d'accueil est le premier écran à s'afficher quand on lance le navigateur. Sur chaque page Web se trouvent la barre de menus, la barre d'outils de même que la barre d'adresse.

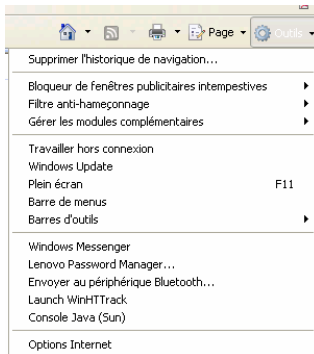




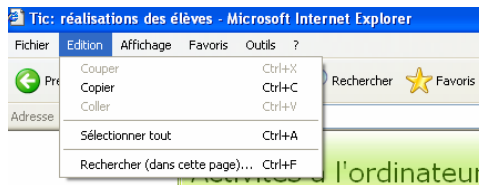
La barre d'adresse : Espace dans lequel on tape l'adresse d'un site. Après avoir tapé l'adresse, il faut appuyer sur la touche « Entrer ».

Exemple d'adresse : www.jepassepartout.org

La barre d'outils : On y retrouve des boutons (icônes) souvent utilisés (Page d'accueil, Outils, etc.). On peut personnaliser cette barre.



La barre de menus : Elle contient des menus déroulants. En cliquant, sur l'un des menus, il se déroule et affiche une série de fonctions (ex., dans le menu Édition, on trouve les fonctions Copier et Coller (une image ou du texte).



La barre de recherche : Elle permet d'effectuer une recherche sur Internet sans passer par le site d'un moteur de recherche (Google, Yahoo, etc.).

Actualisation de la page : On actualise une page Web lorsque celle-ci ne s'affiche pas correctement ou lorsqu'on souhaite voir la dernière version de la page et non la page mise en mémoire par le navigateur.

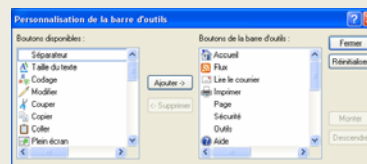
icône page d'accueil : L'icône page d'accueil vous permet d'avoir accès rapidement à la page d'accueil de votre navigateur.

La barre d'état : La barre d'état est une ligne d'information affichée dans le bas de la fenêtre et contenant des renseignements sur l'activité en cours (ex. : progression du téléchargement de page Web).

Effectuer un zoom : Cette option permet d'agrandir ou de rapetisser la fenêtre du navigateur.

COMMENT PERSONNALISER LA BARRE D'OUTILS D'INTERNET EXPLORER

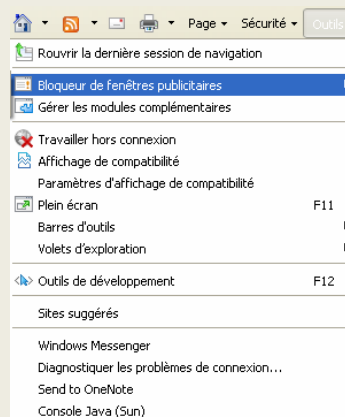
Dans la **barre d'outils** d'Internet Explorer, cliquez sur **Outils**, puis sur **Barres d'outils**. Dans le menu déroulant, cliquez sur **Personnaliser**. La fenêtre suivante apparaîtra.



Vous pourrez ainsi choisir d'ajouter ou de supprimer des options dans la barre d'outils de votre navigateur.

COMMENT BLOQUER LES FENÊTRES PUBLICITAIRES

Vous pouvez choisir de bloquer les fenêtres publicitaires en cliquant sur **Outils**, puis sur **Bloqueur de fenêtres publicitaires**. Dans le menu déroulant, cliquez sur **Activer le bloqueur de fenêtres publicitaires intempestives**.



L'adresse URL

Chaque site possède une adresse URL. Cette adresse se retrouve dans la barre d'adresse et donne accès au site. Chaque site possède des sous-pages qui ont leur propre adresse. Voici comment on lit une adresse.



1. Le protocole de transfert hypertexte (http://) permet à l'information de circuler sur le Web.
2. L'adresse du site Web ci-dessus est www.gouv.qc.ca.
3. En général, une barre oblique sépare la sous-page du nom du site Web.

L'extension

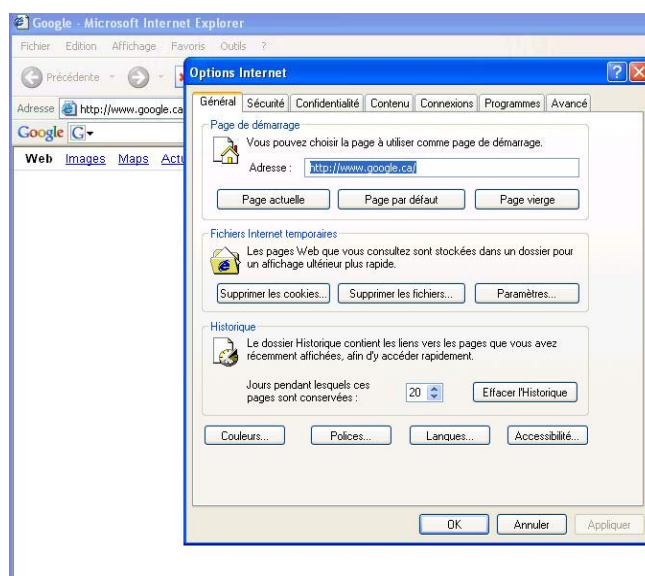
L'extension est située à la fin du nom du site Web. Elle donne une indication sur le type de site Web.

Extension	Type d'organisation	Exemple
.com	Entreprise commerciale ou à but lucratif	www.microsoft.com
.org	Organisation professionnelle ou sans but lucratif (OSBL)	www.jepassepartout.org
.qc.ca,.uk, .fr, .be	Indicatif d'un pays ou d'un site gouvernemental (Québec, Canada, Royaume-Uni, France, Belgique)	www.gouv.qc.ca

1.1.1 Modifier la page d'accueil d'Internet Explorer

On appelle Page d'accueil, la page qui apparaît chaque fois que l'on démarre Internet Explorer. Pour la modifier :

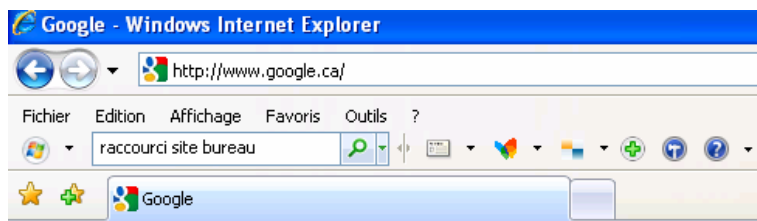
- Allez sur le site que vous désirez comme page d'accueil.
- Dans la barre de menus, cliquez sur **Outils** et sélectionnez **Options Internet**.
- Cliquez sur l'onglet Général puis sur Page actuelle (ou Page en cours). L'adresse de l'ancienne page d'accueil s'efface et est remplacée par celle que vous avez choisie.
- Cliquez sur Appliquer puis sur OK.





1.1.2 Mettre un site dans les favoris

Lorsque vous voulez conserver l'adresse d'un site que vous visitez fréquemment, vous pouvez mettre l'adresse de ce site dans vos favoris.



- Allez sur le site que vous désirez ajouter à vos favoris.
- Dans la barre de menus, cliquez sur **Favoris** et sélectionnez **Ajouter aux Favoris**. Le Favori s'ajoutera automatiquement à la fin de la liste.
- Pour classer les Favoris, dans la barre de menus, cliquez sur Favoris et sélectionnez Organiser les Favoris.

Pour avoir plus de détails sur le sujet, visitez :
<http://www.ebsi.umontreal.ca/jetrouve/internet/signets.htm>

Quelques sites à mettre dans vos Favoris

- **Le site de la Souris :**
Répertoire de sites éducatifs pour les élèves du primaire
<http://pages.videotron.com/lasouris/>
- **Se familiariser avec l'ordinateur et Internet**
Formation et documents à télécharger
<http://blog.enseignons.be/ordinateur/>
- **WebAverti**
Outils pour une navigation plus sécuritaire pour votre enfant
<http://www.webaverti.ca/>
- **Le portail du gouvernement du Québec**
<http://gouv.qc.ca/portail/quebec/>
La porte d'entrée du gouvernement du Québec

L'HISTORIQUE DU NAVIGATEUR

Il est possible d'accéder aux sites Web que l'on a visités au cours des derniers jours et même des dernières semaines sans les avoir ajoutés à ses favoris. Grâce à l'Historique, le navigateur garde en mémoire chaque page visitée.

Avec Internet Explorer 7, pour avoir accès à l'Historique, il suffit de cliquer sur l'étoile (à droite de la barre d'outils), puis sur l'onglet **Historique**. On peut choisir le nombre de jours pendant lesquels notre historique de navigation sera gardé en mémoire. Par défaut, c'est-à-dire si on n'y apporte aucun changement, notre historique de navigation sera conservé pendant 20 jours.



PLACER UN RACCOURCI VERS UN SITE WEB SUR LE BUREAU

- 1- Ouvrez la page vers laquelle vous souhaitez créer un raccourci.
- 2- Placez le curseur de la souris sur un espace vide de la page (sans textes ou images).
- 3- Avec le bouton droit de la souris, cliquez sur cet espace, puis sélectionnez Créer, puis Oui.



1.1.3 La fonction Rechercher sur la page

Il est possible de rechercher un mot ou une expression dans une page Web à l'aide de la fonction Rechercher sur la page. Pour ce faire, vous n'avez qu'à cliquer sur **Édition** dans la barre de menus, puis sur **Rechercher sur la page**. Une boîte de dialogue apparaîtra. Vous n'avez qu'à écrire le mot que vous recherchez, puis à cliquer sur **suivante**.

Le moteur de recherche repérera l'endroit, ou les endroits, où se trouve le mot dans la page. Le mot apparaîtra surligné.



Cette fonction est utile quand on cherche une information précise dans une page Web. Elle évite d'avoir à lire toute la page afin de vérifier si l'information recherchée s'y trouve.

Internet Explorer offre quelques possibilités de paramétrage :

- **Mot entier seulement** : recherchera exactement le mot que vous avez écrit (ex : vaccin). Sinon vaccination et vaccins, au pluriel, sortiront aussi.
- **Respecter la casse** : respectera les majuscules et minuscules (ex. si vous écrivez montréal, il ne trouvera pas Montréal)



RACCOURCIS CLAVIER D'INTERNET EXPLORER

Ctrl + B : organiser les Favoris

Ctrl + D : ajouter la page en cours dans les Favoris

Ctrl + F : rechercher dans la page en cours

Ctrl + H : ouvrir l'historique des sites Web visités

Ctrl + N : ouvrir une nouvelle page identique à la précédente

Maj + clic sur le lien : ouvrir un lien dans une nouvelle fenêtre

F5 : Actualiser la page

Truc : Vous pouvez utiliser le **raccourci clavier** pour faire une recherche dans la page en cours: **Ctrl + F**



1.2 Explorer des sites Web

Lorsque l'on souhaite accéder à un site Web et que l'on connaît déjà l'adresse, il suffit d'écrire cette adresse dans la barre d'adresse. Si, par contre, on ne connaît pas l'adresse du site, il faut utiliser un moteur de recherche (ex : www.google.ca) et faire une recherche par mots-clés. (Voir cahier de formation 3)



Un site Web est construit comme une livre. Il se compose de plusieurs pages. La page d'accueil d'un site représente à la fois la table des matières et la page couverture. Pour Explorer un site Web, examinez d'abord la page d'accueil du site. On y retrouve généralement :

- Les principales sections du site
- Un plan du site
- Un moteur de recherche
- Une section « Pour nous joindre »

1.2.1 Le portail du gouvernement du Québec

Le Portail du gouvernement du Québec (<http://gouv.qc.ca/portail/quebec/>) donne accès à tous les services et tous les programmes du gouvernement. Il permet de faire des demandes de certificat de naissance, d'effectuer un changement d'adresse, de renouveler son permis de conduire, de faire une demande de carte d'assurance maladie, etc. C'est un site sécuritaire que l'on peut utiliser à toute heure du jour ou de la nuit.

Si vous voulez, par exemple, effectuer un **changement d'adresse**. Il suffit d'abord de sélectionner **Services aux citoyens**.

Une nouvelle page s'ouvrira. Celle-ci est divisée en plusieurs sections. Chaque section comprend des liens (hypertextes) vous permettant d'avoir accès à une nouvelle page. Choisissez l'option qui vous permettra de trouver ce que vous recherchez. Dans ce cas-ci, il s'agit du lien hypertexte « Comment changer d'adresse ». Il suffit de cliquer une seule fois sur le lien pour que celui-ci vous dirige vers une nouvelle page.



La page suivante vous informera sur la liste des renseignements et des documents que vous devez avoir en main pour changer d'adresse. Il est très important de bien lire les titres et les différentes options dans chacune des pages. Parfois, toute l'information que vous cherchez se trouve sous vos yeux. Suivez les instructions, et en un clin d'œil vous aurez avisé six ministères de votre changement d'adresse!



1.2.2 Quelques sites pratiques à découvrir!

❖ Canada 411

Le site Canada 411 remplace les bottins téléphoniques encombrants. Il permet de retracer le numéro de téléphone ou l'adresse d'une personne ou d'une entreprise partout au Canada. Il est possible d'effectuer la recherche par nom et par lieu ou par adresse.

<http://www.canada411.ca/>



❖ Société des Transports de Montréal (STM)



Le site de la STM est un site fabuleux. Il permet de connaître les horaires d'autobus et les heures d'ouverture du métro. Il vous permet également de tracer votre trajet à l'aide de Tous Azimuts. www.stm.info

← Horaire d'autobus

← Planifier son trajet

❖ La ville de Montréal

Le Portail officiel de la ville de Montréal vous permet d'avoir de l'information sur votre arrondissement, les services aux citoyens, la vie de quartier, etc.

<http://ville.montreal.qc.ca>





❖ Des ouvrages de référence

Sur le Web, on retrouve des dictionnaires, des encyclopédies, des atlas, des grammaires, etc. Voici quelques sites à explorer :

Le dictionnaire multifonctions

<http://dictionnaire.tv5.org/>

Ce dictionnaire propose définitions, synonymes, conjugaisons, traduction des mots, etc.

Grand dictionnaire terminologique

<http://w3.granddictionnaire.com/>

Le dictionnaire de l'Office de la langue française du Québec est riche en définitions techniques.

Encyclopédie Wikipédia

<http://fr.wikipedia.org/wiki/Accueil>

Wikipédia est une encyclopédie créée par les internautes. Très pratique pour obtenir une vue d'ensemble sur un sujet. N.B. L'encyclopédie Wikipédia ne fournit aucune garantie de validité.

Grammaire interactive pour tous

<http://grammaire.reverso.net/>

Service en ligne gratuit pour répondre à toutes vos questions d'orthographe et de grammaire.

Grammaire pour le primaire

<http://www.parcours.qc.ca/grammaire/>

Grammaire conforme au programme d'études du Ministère de l'éducation du Québec.

Répertoire de notions mathématiques pour le primaire

<http://www.parcours.qc.ca/imaths/index.html>

Répertoire de notions mathématiques pour les 2e et 3e cycles du primaire.

Conjugaison

<http://www.leconjugueur.com/>

Conjugaison des verbes en français, en anglais et en espagnol.

Atlas géographique mondial

<http://www.atlasgeo.net/>

Site personnel qui présente un atlas sommaire de chacun des 261 états et territoires du monde.

Picto : Banque d'illustrations gratuites

<http://www.picto.qc.ca/>

Banque d'images, libres de droits, destinée au monde scolaire.





2. UNE NAVIGATION SÉCURITAIRE ET RESPONSABLE

À l'image du monde dans lequel on vit, on retrouve de tout sur Internet. En effet, il y a plein de choses merveilleuses à y découvrir, des gens passionnants avec qui on peut échanger, mais malheureusement, il y a aussi des choses moins belles. Il est important d'être conscient des risques que la navigation Internet comporte. Cette section vous informera sur les différentes mesures à prendre et sur les comportements à adopter pour éviter d'y être exposé.

2.1 Sécuriser votre ordinateur de façon adéquate afin de protéger les données qu'il contient

À chaque fois que vous branchez votre ordinateur sur Internet, celui-ci peut potentiellement être la cible d'une intrusion ou de virus. Il est donc important de vous assurer que votre ordinateur est bien protégé. Si un fraudeur réussit à s'infiltrer dans votre ordinateur, il pourrait modifier le fonctionnement de votre ordinateur ou même en prendre le contrôle, voler vos mots de passe, utiliser votre ordinateur comme relais pour commettre des infractions, vous espionner, envoyer des courriels sous votre identité ou prendre possession de vos renseignements personnels.

Voici quelques conseils pour sécuriser votre ordinateur :

1. Nettoyez votre navigateur Internet fréquemment.
2. Installez un antivirus et assurez-vous de mettre à jour régulièrement.
3. Installez un pare-feu. Il permet de bloquer ou de surveiller les connexions entre votre ordinateur et le monde extérieur (Internet).

2.1.1 Nettoyage du navigateur Internet Explorer

Chaque fois que nous utilisons notre ordinateur, que ce soit lorsque nous allons sur Internet ou non, nous laissons des traces... Il est important de limiter au maximum toutes les traces qu'on laisse, surtout celles sur Internet, car ces données peuvent être ensuite utilisées (à notre insu) par des compagnies publicitaires et commerciales, ou des fraudeurs. Le nettoyage d'Internet garantit une certaine sécurité de navigation.

Quelques signes pouvant indiquer la présence d'une intrusion :

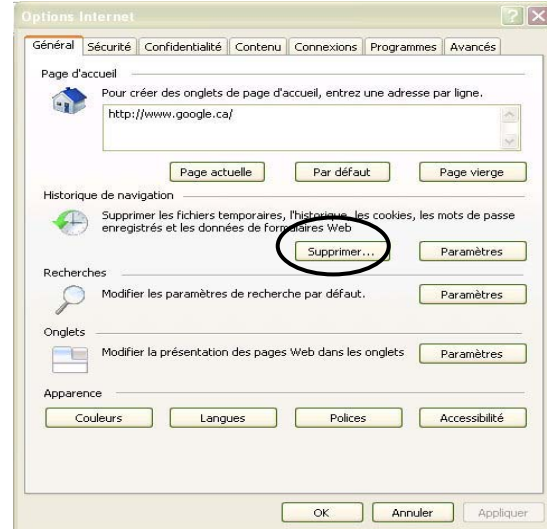
1. Votre ordinateur est moins performant et fonctionne au ralenti
2. Votre ordinateur ne démarre pas comme d'habitude
3. Des programmes se sont installés d'eux-mêmes sans votre sollicitation
4. L'ordinateur cesse de répondre ou s'arrête et redémarre à intervalles rapprochés

ATTENTION : Ces symptômes peuvent également résulter de problèmes matériels ou logiciels n'ayant pas de lien avec une intrusion.

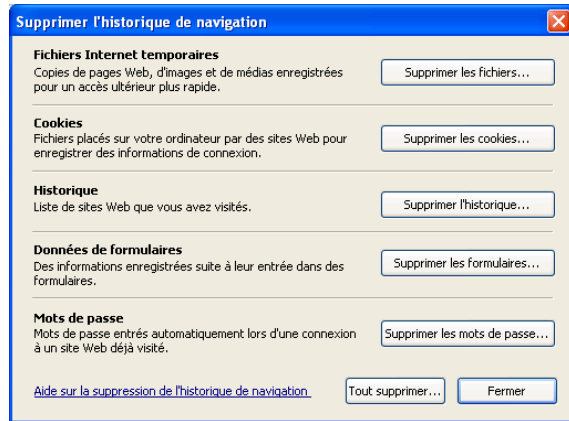
http://monidentite.isiq.ca/comprenez_vol_identite/index.html



Pour nettoyer votre navigateur, il suffit de cliquer sur **Outils**, puis sur **Options Internet** dans la barre de menus. Une nouvelle fenêtre apparaîtra. Cliquez sur **Supprimer**.



Une autre fenêtre apparaîtra.



Cliquez sur **Tout supprimer** ou uniquement sur ce que vous voulez supprimer (par exemple : Fichiers Internet temporaires, Historique, etc.).

Il est important de répéter cette opération au moins une fois par semaine.

2.1.2 Installer l'antivirus AVAST gratuitement

Il est essentiel de se munir d'un antivirus pour naviguer sur le Web en toute sécurité. Pour installer l'antivirus AVAST, version familiale gratuite, allez à l'adresse suivante :

www.avast.com/fre/download-avast-home.html

Cliquez sur « Download Now » pour débuter l'installation, puis suivre les indications.



❖ Si vous avez déjà un antivirus, n'oubliez pas de le désinstaller avant d'installer AVAST.



Après les 60 premiers jours d'essai, il faut s'enregistrer (on peut aussi s'enregistrer avant). Cet enregistrement est bien entendu gratuit et ne prend que quelques minutes.



Pour s'enregistrer

Pour accéder au menu de configuration d'AVAST

Avast inclut également un logiciel anti-espion. Il faut savoir que les logiciels espions sont complètement indétectables par l'utilisateur. On peut cependant les repérer et les supprimer avec un logiciel anti-espion. **Un logiciel espion** recueille et transmet, à votre insu, des données personnelles, notamment sur ses intérêts et ses habitudes de navigation, à une régie publicitaire.

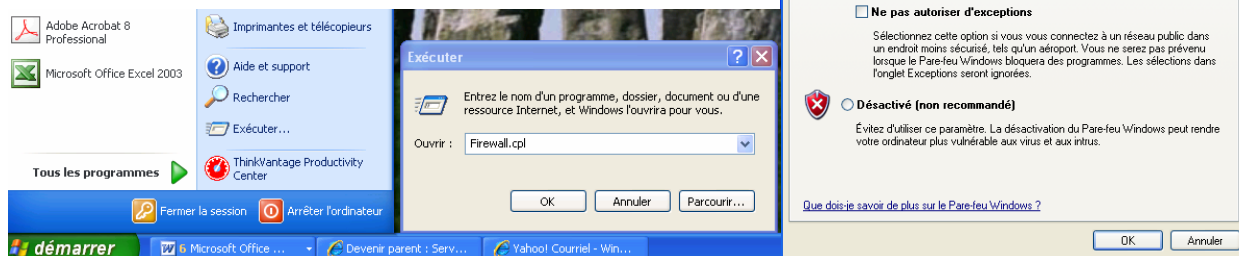
Mise à jour de l'antivirus AVAST

Un antivirus comme AVAST est intéressant, car il fait ses mises à jour automatiquement, sans que l'on le lui demande. Dès la connexion Internet ouverte, il va chercher seul les mises à jour à installer. Avoir un antivirus à jour est très important, car de nouveaux virus apparaissent tous les jours sur Internet.

2.1.3 Installer un pare-feu

Si vous possédez Windows XP, votre ordinateur est déjà muni d'un pare-feu. Il n'est donc pas nécessaire d'en installer un deuxième. Pour activer le Pare-feu Windows, procédez comme suit :

1. Cliquez sur **Démarrer**
2. Cliquez sur **Exécuter**
3. Tapez **Firewall.cpl** et cliquez sur **OK**. Une nouvelle fenêtre apparaît.
4. Sous l'onglet **Général**, cliquez sur **Activé**.
5. Cliquez sur **OK**.





2.2 Adopter un comportement sécuritaire sur Internet

Même si l'on possède un pare-feu, un antivirus à jour, et que l'on nettoie fréquemment son navigateur, il se peut que le comportement que l'on adopte lorsqu'on navigue sur le Web nous expose à certains risques. Voici quelques conseils qui vous permettront de réduire ces risques.

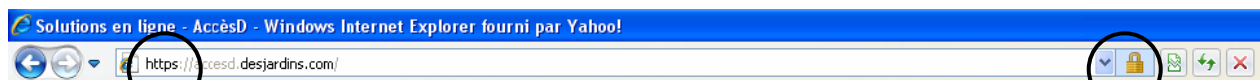
1. Ne dévoilez aucun renseignement personnel (numéro d'assurance sociale, numéro d'identification personnelle (NIP) bancaire.
2. Lorsque vous donnez votre nom, votre âge et votre numéro de téléphone, assurez-vous de bien connaître la personne et de l'absence de risque.
3. Utilisez divers noms d'utilisateur et mots de passe dans les sites que vous visitez.
4. Vérifiez la sécurité d'un site Web avant de donner votre numéro de carte de crédit.
5. Prenez garde avant d'ouvrir un fichier joint ou d'activer un hyperlien pour éviter l'hameçonnage, les logiciels espions, les pourriels et les virus informatiques.
6. Faites une copie de vos fichiers importants et protégez-les contre le vol.
7. Limitez l'accès à votre réseau personnel, surtout à celui de votre réseau sans fil.

2.2.1 Faire des transactions en ligne

L'avantage d'Internet est que vous pouvez faire de nombreux achats ou même payer vos factures sans même vous déplacer. Mais quand vous faites des transactions en ligne, comme acheter un livre ou tout autre produit, on vous demande de donner des renseignements personnels et parfois même de payer en ligne. Voici quelques règles de sécurité à suivre lorsque vous faites des transactions en ligne :

Avant la transaction

- L'entreprise doit fournir :
 - sa raison sociale
 - son adresse complète
 - son adresse électronique
 - les numéros de téléphone et de télécopieur de son service à la clientèle
- Un marchand fiable offre aux consommateurs de faire leurs transactions sur des serveurs sécurisés et identifiables par :



- l'adresse débutant par « **https://** », et non « **http://** », qui indique que la transaction est chiffrée et sécurisée par un protocole technologique lors du transport des données (attention, à elle seule, l'adresse « **https** » n'indique pas nécessairement une entité légitime responsable)
- le **petit cadenas** (selon votre navigateur, il peut être situé dans la barre d'état, dans la barre Statut de la sécurité à droite de la barre d'adresse ou dans la barre d'adresse)



- Lisez la politique du fournisseur en matière de :
 - sécurité des paiements
 - retour, échange et annulation
 - garantie
 - livraison
 - traitement des plaintes
 - protection des renseignements personnels

Durant la transaction

- Si vous payez avec une carte de crédit, privilégiez l'utilisation d'une carte ayant la plus petite marge de crédit requise.
- Avant d'effectuer le paiement, vérifiez les détails de la facture :
 - le prix des articles
 - les taxes qui s'appliquent
 - les frais d'expédition
 - la conversion dans une autre devise (achats en dehors du Canada)
 - les droits de douane (achats en dehors du Canada)
- Avant de conclure tout achat, renseignez-vous sur :
 - les délais de livraison
 - la garantie
- Imprimez et conservez un résumé complet de la transaction, car ce sera le seul élément physique qui restera après la transaction électronique
- ❖ Visitez le site du gouvernement du Québec pour obtenir plus d'information sur la **protection de vos renseignements personnels** :
http://monidentite.isiq.ca/comprenez_vol_identite/index.html

Protection de vos renseignements personnels

Un fournisseur est tenu par la loi (article 9 de la Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé) de vous demander uniquement les renseignements nécessaires à la transaction, tels que :

- votre nom
- votre adresse et numéro de téléphone (en cas de livraison)
- votre adresse de courriel
- votre numéro de carte de crédit (si vous faites un paiement en ligne)

Sauf dans des cas d'exception, un fournisseur ne devrait pas exiger :

- votre numéro d'assurance social (NAS)
- votre numéro d'identification personnel (NIP) ou vos mots de passe, même pour l'accès à leurs propres services

Si vous avez un compte dans une banque ou une caisse populaire, il est possible de faire des transactions en ligne : paiement de factures, vérifier vos soldes, virer de l'argent entre vos comptes, etc. Pour ce faire, vous devrez, dans certains cas, contacter votre institution financière afin de pouvoir utiliser ce service. Pour avoir plus de détails, consultez le site Web de votre institution.

2.3 Les différents outils technologiques pour filtrer et contrôler l'accès à Internet

Bien que les outils technologiques pour filtrer et contrôler l'accès à Internet peuvent avoir une certaine utilité, surtout avec les enfants plus jeunes, il est important de mentionner que **ces différents outils ne sont pas parfaits ni efficaces à 100 %. Ils ne pourront jamais remplacer la supervision parentale.** Les différents outils technologiques pour filtrer et contrôler l'accès à Internet sont complémentaires aux **règles de base suivantes** :

1. Familiarisez-vous avec Internet afin de pouvoir accompagner votre enfant lors de ses premières explorations sur Internet.
2. Intéressez-vous à ce qu'il fait sur Internet. Demandez-lui de vous montrer les sites qu'il visite, les activités qu'il aime y faire, etc.
3. Si possible, installez l'ordinateur dans un endroit passant afin de pouvoir garder un œil sur ce que fait votre enfant lorsqu'il navigue sur le Web.
4. N'hésitez pas à lui poser des questions s'il éteint rapidement l'ordinateur ou s'il semble nerveux lorsque vous vous approchez de lui.
5. Proposez lui des sites et mettez-les dans les favoris.
6. Établissez des règles de conduite à respecter lors de l'utilisation d'Internet. Discutez de ces règles avec votre enfant et affichez-les près de l'ordinateur.
7. Apprenez-lui à ne jamais divulguer de renseignements personnels. Sans votre autorisation, il ne doit jamais donner son nom, son adresse, son numéro de téléphone, son âge et, bien sûr, votre numéro de carte de crédit.
8. Dites-lui qu'il ne doit jamais accepter un rendez-vous avec quelqu'un qu'il a connu sur Internet.

- ❖ Visitez le site WebAverti :
<http://www.webaverti.ca/french/default.aspx>



2.3.1 Logiciels de contrôle parental

Un logiciel de contrôle parental permet de bloquer l'accès à certains sites Web (pornographie, violence, sites de clavardage, etc.) ou d'établir des règles pour l'utilisation d'Internet (horaire et temps de navigation).

Plusieurs fournisseurs de services Internet (Vidéotron, Bell, etc.) offrent, gratuitement ou non, un logiciel de contrôle parental. Informez-vous auprès de votre fournisseur pour en connaître le coût et les services offerts.

Sur le site Filtra, qui a pour but « de donner une information claire et détaillée des différents filtres existants sur le marché », vous trouverez une description et une évaluation détaillée de différents logiciels de contrôle parental (gratuits et payants). Adresse : <http://www.filtrax.info/web/index.aspx>

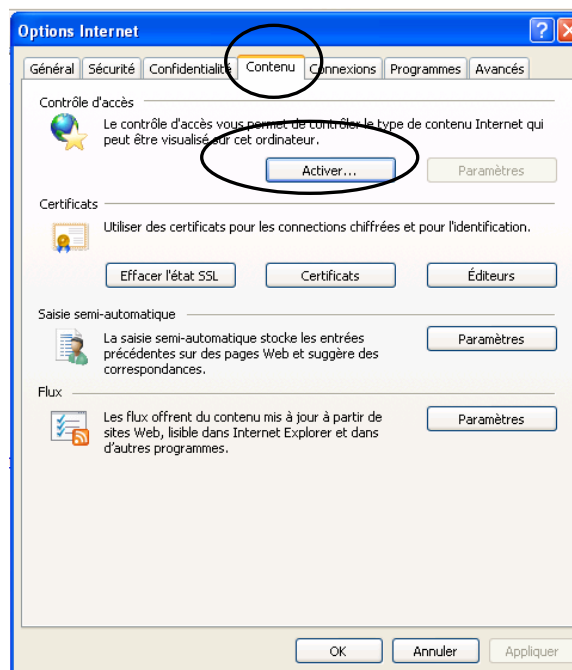
2.3.2 Navigateurs avec filtre de contrôle parental

Le gestionnaire d'accès d'Internet Explorer est un outil qui permet de contrôler les types de contenu auxquels votre ordinateur peut accéder sur Internet. Une fois le gestionnaire d'accès activé, seul le contenu qui répond à vos critères peut être affiché.

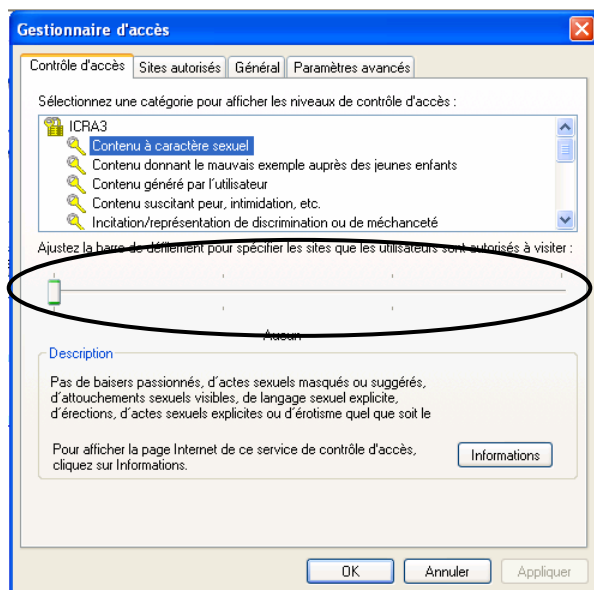


Pour activer le gestionnaire d'accès, sélectionnez **Outils** puis cliquez sur **Options Internet**.

Une fenêtre apparaît. Sélectionnez l'onglet **Contenu** puis cliquer sur **Activer**.



Après avoir cliqué sur Activer, une autre fenêtre apparaît.



Vous pouvez ajuster la **barre de défilement** pour spécifier les sites que les utilisateurs sont autorisés à visiter. Si vous n'ajustez pas la barre, sachez que beaucoup de sites Web classifient leur contenu sur une base volontaire en utilisant un système de classification d'Internet.

<http://www.bewebaware.ca/french/technologicaltools.aspx>

❖ Pour compléter cette formation, ou pour télécharger différents documents, nous vous invitons à visiter notre blogue : <http://blog.enseignons.be/ordinateur/>



LEXIQUE

Antivirus	Logiciel conçu pour détecter les virus et les vers et, le cas échéant, les éliminer ou suggérer des remèdes.
Barre de défilement	Rectangle étroit situé sur le côté droit ou sur le bas de l'espace de travail d'une fenêtre et servant à faire dérouler son contenu.
Contrôle parental	Un logiciel de contrôle parental permet de bloquer l'accès à certains sites Web (pornographie, violence, sites de clavardage, etc.) ou d'établir des règles pour l'utilisation d'Internet (horaire et temps de navigation).
Hameçonnage	Technique de fraude visant à obtenir des informations confidentielles, telles que des mots de passe ou des numéros de cartes de crédit, au moyen de messages ou de sites usurpant l'identité d'institutions financières ou d'entreprises commerciales.
Lien hypertexte	Système de renvois permettant de passer directement d'une partie d'un document à une autre, ou d'un document à d'autres documents choisis comme pertinents par l'auteur.
Logiciel espion	Logiciel destiné à collecter et à transmettre à des tiers, à l'insu de l'utilisateur, des données le concernant ou des informations relatives au système qu'il utilise.
Menu déroulant	Un menu déroulant est un menu vertical accessible à partir de la barre de menus. Il s'affiche dans une fenêtre qui présente les fonctionnalités accessibles à l'utilisateur dans une liste verticale.
Moteur de recherche	C'est une application informatique permettant de retrouver sur Internet tous les sites correspondant à un mot-clé ou à une expression.
Navigateur Web	Logiciel qui permet d'aller sur le Web.
Navigation	Action d'utiliser Internet, de l'explorer et d'y rechercher de l'information, à partir d'un navigateur, en se déplaçant d'une page ou d'un site Web à l'autre, à l'aide des liens hypertextes.
Pare-feu	Dispositif informatique qui permet le passage sélectif des flux d'informations entre le système informatique de l'entité et un réseau externe, dans le but de neutraliser les tentatives d'accès non autorisé au système en provenance de l'extérieur de l'entité et de maîtriser les accès vers l'extérieur.
Pourriel	Message électronique importun et souvent sans intérêt, constitué essentiellement de publicité, qui est envoyé à un grand nombre d'internautes, sans leur consentement, et que l'on destine habituellement à la poubelle.
Virus	Logiciel malveillant qui se transmet par les réseaux (Internet) ou les supports d'information amovibles (clé USB, cédérom gravé, etc.), s'implante au sein des programmes en les parasitant, se duplique à l'insu des utilisateurs et produit ses effets dommageables quand le programme infecté est exécuté.

Référence : le site Web de l'Office de la langue française : www.olf.gouv.qc.ca